

Mardi 10 décembre 2002



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 10
ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

LECTURE ET DÉPÔT DE PÉTITIONS

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS SPÉCIAUX ET PERMANENTS
Modifications législatives

DÉCLARATIONS DE MINISTRE ET DÉPÔT DE RAPPORTS

AVIS DE MOTIONS

DÉPÔT ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (refus de versement de prestations aux contrevenants)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Denial of Benefits for Offenders)*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (conseillers des demandeurs)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claimant Advisers)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (protection des biens de l'État)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Protection of Crown Assets)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} DRIEDGER

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les services essentiels/The Essential Services Amendment Act*

M. MARTINDALE

(N° 300) — *Loi sur l'Association des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba/The Association of Former Manitoba MLAs Act*

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (HUITIÈME JOUR)

M. DEWAR propose que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la quatrième session de la trente-septième Législature du Manitoba.

(ouvert)

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Sur la motion de M. ROCAN

(N° 200) — *Loi sur les lieux sans fumée (modification de la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs)/The Smoke-Free Places Act (Non-Smokers Health Protection Act Amended)*

(M. STRUTHERS)

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. HAWRANIK

(N° 201) — *Loi visant à prévenir les activités des gangs (modification de lois concernant certaines administrations locales)/The Criminal Organizations Deterrence Act (Local Government Acts Amended)*

(imprimé)